

Compte rendu intersyndical
Section 10 du Comité National de la recherche scientifique
Session d'automne, 30 novembre-3 décembre 2020

Liste des élus syndiqués de la section 10

Stéphanie De Persis Elu B2 SGEN-CFDT	ICARE (UPR 3021) Université d'Orléans 1C avenue de la recherche 45071 Orléans	Tél: 02 38 25 54 88 Mél: stephanie.de_persis@cnrs-orleans.fr
Hervé Doreau Elu C SNTRS	ENSMA Institut P' D2 1 avenue Clément Ader, BP 40109 86961 Futuroscope Chasseneuil du Poitou	Tél: 05 49 49 82 75 Mél: herve.doreau@ensma.fr
Jean-Marie Felio Elu C SGEN-CFDT	IUSTI (UMR 7343) Polytech' Marseille-DME 5 Rue Enrico Fermi 13453 Marseille cedex 13	Tél: 04 91 10 69 24 Mél: jean-marie.felio@univ-amu.fr
Roger Garcia Elu C SNPTES	PROMES (UPR 8521) Tecnosud Rambla de la thermodynamique 66100 Perpignan	Tél: 04 68 68 22 19 Mél: roger.garcia@promes.cnrs.fr
Khaled Hassouni Elu A2 SGEN-CFDT	LSPM (UPR 3407) Université Paris 13 Bâtiment L1 & L2 93430 Villetaneuse	Tél: 01 49 40 34 11 Mél: khaled.hassouni@lspm.cnrs.fr
Nolwenn Le Pierres Elu B2 (actuellement A2) SNESUP-FSU	LOCIE (UMR 5271) Université Savoie Mont Blanc Savoie Technolac Campus scientifique 73376 Le Bourget du Lac	Tél: 04 79 75 88 58 Mél: Nolwenn.Le-Pierres@univ-smb.fr
Karine Loubière Elu B1 (actuellement A1) SNTRS	LGC (UMR 5503) 4 allée Emile Monso, BP 84234 31432 Toulouse cedex 4	Tél: 05 34 32 36 19 Mél: karine.loubiere@ensiacet.fr
Françoise Massines Elu A1 SNCS	PROMES (UPR 8521) Rambla de la thermodynamique 66100 Perpignan	Tél: 04 68 68 27 03 Mél: francoise.massines@promes.cnrs.fr
Aurore Naso Elu B1 SNCS	LMFA (UMR 5509) Ecole Centrale de Lyon 36 avenue Guy de Collongue 69134 Ecully cedex	Tél: 04 72 18 61 95 Mél: aurore.naso@ec-lyon.fr
Konstantinos Termentzidis Elu B1 SNCS	CETHIL (UMR 5008) 9 Rue de la Physique, 69100 Villeurbanne	Tél: 04 72 43 87 54 Mél: konstantinos.termentzidis@insa-lyon.fr

Retrouvez la section 10 du CoNRS sur
<https://s10cnrs.wixsite.com/section10>

Cette session s'est tenue par visioconférence. Dans ces conditions, les entretiens habituels avec les directeurs d'unités et les chargés de recherche titularisés lors de cette session d'automne n'ont pas eu lieu.

Les 21 membres de la section étaient présents durant cette session.

Les membres de rang C ont quitté la session lors de l'examen des promotions CRHC.

Les membres de rang B et C ont quitté la session lors de l'examen des promotions DR1, DRCE1 et DRCE2.

Hniya El Khchai (en charge du suivi des structures de l'INSIS) a assisté à une partie de la session (hors promotions, médailles et discussions internes).

I. Vie de la section

I.1. Composition de la section

Ramiro Godoy Diana, membre nommé de la section, a dû présenter sa démission après la session de printemps suite à son changement de corps, afin de maintenir les équilibres de la section, conformément aux règles du Comité National.

Le siège vacant a été pourvu par nomination de Thomas Séon, Chargé de recherche à l'Institut Jean Le Rond d'Alembert.

Les sièges laissés vacants suite aux démissions d'Ouamar Rahli et de Patrick Carré, en raison de leurs départs à la retraite, ont été pourvus par élection au sein de la section, suite à l'affichage de leur vacance et conformément aux règles du Comité National. Les nouveaux membres de la section sont Jean-Marie Felio, Ingénieur de recherche à l'IUSTI, et Roger Garcia, assistant Ingénieur au laboratoire PROMES.

Konstantinos Termentzidis, membre élu de la section, a présenté sa démission après cette session d'automne. Son siège restera vacant jusqu'à la fin de la mandature.

I.2. Bilan du concours 2020

Concernant le **concours CRCN 2020** (10/02), aucun changement n'a eu lieu lors du jury d'admission. Les 7 premiers candidats classés ont donc été admis.

Concernant le **concours DR2 2020** (10/01), une inversion de classement entre les candidats classés 7^{ème} et 8^{ème} lors du jury d'admissibilité a eu lieu lors du jury d'admission. Les candidats suivants ont donc été admis :

Frédéric ANDRE	CETHIL
Joëlle AUBIN	LGC
Ramiro GODOY DIANA	PMMH
David GROJO	LP3
Marc LEONETTI	LRP
Samuel MARRE	ICMCB
Anne-Marie VAN HIRTUM	LEGI

I.3. Participation de la section à l'attribution de la PEDR aux chercheurs

A l'issue d'un vote, la section 10 du Comité National de la Recherche Scientifique a choisi de **ne pas participer au processus d'attribution de la PEDR en 2021**.

I.4. Discussion sur le concours 2021

Les modalités concernant les auditions des candidats au concours CRCN 2021 seront finalisées après le Jury d'Admissibilité sur Dossiers (prévu les 15 et 16 février 2021), lorsque le nombre de candidats sera connu. La section prévoit néanmoins d'auditionner les candidats en jury plénier comme les années précédentes. Ces auditions auront lieu du 9 au 12 mars.

Comme lors des années précédentes, la section a choisi à l'issue d'un vote de ne pas auditionner les candidats DR2 lors du concours 2021.

I.5. Rapport de conjoncture

L'édition de 2019 du rapport de conjoncture de la section est consultable à l'adresse suivante :

https://2b90bee2-4d41-45a2-8350-bdcbef366e2f.filesusr.com/ugd/ff12f3_77a1e4b2b19c4a7f98750904977b83fc.pdf

II. Intervention d'Alain Schuhl (Directeur Général Délégué à la Science), Jean-Yves Marzin (directeur de l'INSIS), et Fabien Godeferd (directeur adjoint scientifique) (2 décembre 2020)

Question du genre:

Une discussion a lieu entre Alain Schuhl, Jean-Yves Marzin et la section au sujet des questions de genre et de leur prise en compte dans les recrutements et promotions.

A ce sujet, il est rappelé que les candidatures féminines aux concours et aux promotions sont encouragées. Depuis quelques années, le nombre de candidatures féminines aux concours CRCN diminue et a atteint 15% en 2020, ce qui est inférieur à la proportion de femmes actuellement dans la section (24%).

En outre, les candidatures de jeunes chercheurs, ayant peu d'expérience après la thèse, sont également encouragées aux concours de chargés de recherche, la volonté étant de recruter au plus près de la thèse.

Concours 2021:

Jean-Yves Marzin annonce qu'à l'échelle du CNRS, 250 postes de chercheurs et 310 postes d'ITA seront mis au concours 2021, comme c'était le cas pour le concours 2020. Il ajoute que les candidats auditionnés pour le concours 2021 le seront vraisemblablement en visioconférence. Les membres du jury auront peut-être la possibilité de se regrouper. J.-Y. Marzin rappelle que l'INSIS attribue aux nouveaux entrants la somme de 15 k€, et qu'il demande que les laboratoires d'accueil contribuent avec une somme équivalente (10-15 k€) pour un premier soutien financier aux CRCN pour le démarrage de leurs activités scientifiques.

Il présente ensuite les possibilités de recrutements prévues pour la section 10, au **concours chercheurs 2021**) :

- **6 postes CRCN non fléchés, dont prioritairement :**
 - un sur le thème « Approches couplées dans les procédés impliquant des milieux hétérogènes, des fluides complexes ou de la matière molle »,
 - un sur le thème « Systèmes énergétiques et thermiques multivecteurs, dont sources renouvelables »,
 - un sur les thèmes « Instabilités, turbulence ou couplage fluide/interface »,
 - un sur les thèmes « Combustibles renouvelables, biocarburants ou hydrogène » ;

- **1 poste CRCN** fléché, sur le thème « Procédés d'élaboration et transformation de matériaux » dans un laboratoire relevant de l'INC à titre principal ;
- **7 postes DR2.**

Jean-Yves Marzin ajoute que, comme sur le concours 2020, l'organisme recrutera une dizaine de DR2 externes.

Il est en outre à noter que des postes de CRCN rattachés à des laboratoires de l'INSIS ont été publiés dans des sections d'autres instituts :

- No 07/03 : 1 chargé de recherche de classe normale, sur le thème « Intelligence artificielle pour les sciences de l'ingénierie », dont le projet de recherche s'inscrit dans une unité rattachée à l'INSIS à titre principal.
- No 15/043 : 1 chargé de recherche de classe normale sur le thème « Material by design ou fabrication additive haute énergie », dont le projet de recherche s'inscrit dans une unité rattachée à l'INSIS à titre principal.
- No 54/02 : 1 chargé de recherche de classe normale prioritairement sur le thème « Cellules et tissus sur puce: organes sur puce, systèmes microphysiologiques, cellules en environnement fluide », dont le projet de recherche s'inscrit dans une unité rattachée à l'INSIS à titre principal.

Promotions:

Jean-Yves Marzin annonce ensuite le nombre de possibilités de promotions pour cette année, **pour l'ensemble de l'institut:**

- Une vingtaine de promotions CRCN-CRHC (l'arbitrage se fera cette année au niveau de l'organisme). Ce type de promotion est pour l'instant attribué en priorité aux chercheurs ayant une ancienneté importante au 10^{ème} échelon du corps des chargés de recherche de classe normale ;
- 21 promotions DR2-DR1 ;
- 6 promotions DR1-DRCE1 (à comparer à 3 ou 4 les années précédentes)¹ ;
- Autant de promotions DRCE1-DRCE2 que de candidats.

Budget de l'institut:

Jean-Yves Marzin annonce que les arbitrages ne sont pas terminés, mais que la LPR devrait permettre une augmentation du budget des unités.

Il ajoute que les négociations entre l'Etat et les Régions concernant les CPER (Contrats de Projets Etat-Régions) n'ont pas démarré, et que les sommes éventuellement non dépensées au début de l'année 2021 seraient converties en fonctionnement.

Nouvelle procédure de recensement des publications dans le CRAC :

La section a évoqué la nouvelle procédure de recensement des publications dans le CRAC (compte rendu annuel d'activité des chercheurs) et les difficultés techniques rencontrées par de nombreux chercheurs lors du dépôt des articles sur HAL. Alain Schuhl est conscient de ces difficultés, et rappelle que pour ces raisons la date limite de dépôt du CRAC a été décalée au 8 janvier 2021 (email envoyé le 25 Novembre).

III. Dossiers évalués à la demande du Secrétariat Général du Comité National

Pour plus de détails, nous vous invitons à vous reporter au bilan partiel envoyé le 3 décembre 2020.

139 demandes ont été traitées, parmi lesquelles 24 demandes « Unités » et 115 demandes « Chercheurs ».

¹ Le passage au grade de DRCE2 de tous les candidats proposés par les sections a libéré des places de DRCE1, ce qui explique l'augmentation significative de possibilités de promotions DRCE1. Cette année encore, il devrait y avoir autant de possibilités que de candidats à la promotion DRCE1-DRCE2. Il est donc important que les DRCE1 candidatent DRCE2.

S'est ajouté à ces demandes l'examen de 7 confirmations d'affectation des lauréats au concours DR2, ainsi que l'examen des dossiers proposés pour la médaille d'argent et pour la médaille de bronze.

Unités:

- *Création de GDR:*
3 dossiers à évaluer, 1 « avis très favorable », 1 « avis favorable », 1 « pas d'avis »
- *Renouvellement de GDR:*
3 dossiers à évaluer, 3 « avis favorable »
- *Expertise (projet ou suivi ou intégration équipe ou restructuration):*
2 dossiers à évaluer, 1 « avis très favorable », 1 « avis favorable »
- *Ecole thématique:*
9 dossiers à évaluer, 5 « avis très favorable », 4 « avis favorable »
- *Changement de direction d'unité:*
7 dossiers à évaluer, 6 « avis très favorable », 1 « avis favorable »

Chercheurs:

- *Evaluation à mi-vague de chercheurs:*
34 dossiers à évaluer, 31 « avis favorable », 2 « avis différé »
- *Evaluation (mi-vague ou vague) de chercheurs suite à un avis différé:*
2 dossiers à évaluer, 2 « avis favorable »
- *Première demande d'éméritat:*
1 dossier à évaluer, 1 « avis très favorable »
- *Demande de renouvellement d'éméritat:*
1 dossier à évaluer, 1 « avis très favorable »
- *Demande de rattachement à la CID 50 (Gestion de la recherche):*
1 dossier à évaluer, 1 « avis favorable »
- *Titularisation (fin de stage):*
4 dossiers à évaluer, 4 « avis favorable »
- *Confirmation d'affectation des lauréats au concours CRCN 2020 et désignation de leurs directeurs de recherche²:*
7 dossiers à évaluer, 7 « avis favorable »

Promotions:

- *Candidature pour une promotion CRCN vers CRHC:*
16 dossiers à évaluer, 11 classés, une vingtaine de possibilités pour l'INSIS³
- *Candidature pour une promotion DR2 vers DR1:*
31 dossiers à évaluer, 9 classés, 21 possibilités pour l'INSIS
- *Candidature pour une promotion DR1 vers DRCE1:*
17 dossiers à évaluer, 4 classés, 6 possibilités pour l'INSIS
- *Candidature pour une promotion DRCE1 vers DRCE2:*
1 dossier à évaluer, 1 classé

Propositions pour l'attribution des médailles:

- Médaille de Bronze: deux propositions (une femme et un homme)
- Médaille d'Argent: trois propositions (deux femmes et un homme)

Tout comme lors des sessions d'automne précédentes, la section a décidé, afin d'épargner des déceptions aux nominé(e)s qui ne seront pas in fine retenu(e)s par la direction du CNRS, de ne pas communiquer leur nom avant de connaître la décision finale (annoncée généralement en février).

² Cette année, comme l'an dernier et à la demande de l'INSIS, les directeurs de recherche désignés sont extérieurs au laboratoire d'affectation.

³ Cette année pour la première fois, l'arbitrage ne sera pas effectué par institut mais plutôt au niveau de l'organisme.